/U.R./M.J./

06 JAN. 1983

0048 /12.06.02

Laurence
12/1/83

Volet du 02/12/82

Demande d'aide matériel technique.

1/101/13

Monsieur le Responsable du C.S.D
KIZIGURO
B Y U M B A
S/C de Monsieur le Préfet de la Préfecture de BYUMBA
S/C de Monsieur le Bourgmestre de la Commune MURAMBI

Monsieur le Responsable,

Suite à votre lettre dont la référence et l'objet sont ci-émargés, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que votre demande sera examinée après le vote du budget ordinaire 1983 par le Conseil National de Développement.

Le Ministre [illegible] la Jeunesse
et des Sports
NDI[illegible]

C.P.I.A :
- Monsieur l'Encadreur Régional de la Jeunesse et des Sports
B Y U M B A
- Monsieur l'Encadreur Communal de la Jeunesse et des Sports
M U R A M B I

/U.R./M.J/

REPUBLIQUE RWANDAISE

Kigali, le .....

N° /12.06.02

MINISTERE DE LA JEUNESSE

B.P. 1044 KIGALI

Réf. N° : Volet du 02/12/82

Annexe :

Objet : Demande d'aide matériel technique

Monsieur le Responsable du C.S.D
KIZIGURO
B Y U M B A

S/C de Monsieur le Préfet de la Préfecture
et BYUMBA
S/C de Monsieur le Bourgmestre de
la Commune MURAMBI

Monsieur le Responsable,

Suite à votre lettre dont la référence et l'objet sont ci-émargés, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que votre demande sera examiné après le vote du budget ordinaire 1983 par le Conseil National de Développement.

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
NDINDILIYIMANA Augustin
Major BEM.

C.P.I.à:
- Monsieur l'Encadreur Régional de la Jeunesse et des Sports
  B Y U M BA
- Monsieur l'Encadreur Communal de la Jeunesse et des Sports
  M U R A M B I

U.R./

REPUBLIQUE RWANDAISE

Kigali, le .....

N° /12.06.02

Pour approbation
le 29/12/1982

MINISTERE DE LA JEUNESSE
B.P. 1044 KIGALI

AA

Réf. N° Volet du 02/12/1982

Annexe :

Objet : Demande d'aide matériel technique

Monsieur le Responsable du C.S.J
KIZIGURO
BYUMBA

S/C de Mr le Préfet de la Préfecture de BYUMBA

S/C de Mr le Bourgmestre de la commune Murambi.

Monsieur le Responsable,

Suite à votre lettre dont la référence et l'objet sont ci-émargés, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que votre demande sera examiné après le vote du budget ordinaire 1983 par le Conseil National de développement.

Le Ministre de la jeunesse
et des sports
NDINDILIYIMANA Augustin
Major BEM.

C.P.I. à :

- Monsieur l'Encadreur Régional de la jeunesse et des Sports
  BYUMBA
- Monsieur l'Encadreur Communal de la jeunesse et des Sports
  MURAMBI

République Rwandaise
Préfecture Byumba
S/Préfecture Ngarama
Commune Murambi
C.S.D.Kiziguro.

Kiziguro le 02/12/1982

Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports à Kigali.

S/C du Préfet de la Préfecture de Byumba.

S/C du Bourgmestre de la Commune Murambi.

Monsieur le Ministre,

A l'initiative de l'institut"Vita et Pax"il a été construit une école familiale à Kiziguro,devant accueillir les filles sortant de l'école primaire du Secteur Murambi.Cette école dispensait des cours théoriques et pratiques de:

-Agriculture et élevage
-Couture et broderie
-L'art culinaire.

Après 3 ans de formation,les promues de cette école retournait à la campagne,et étaient livrées aux effets néfastes du chômage.Pour pallier à ce problème,l'institut a mis sur pied un système d'accueil consistant à fournir du travail aux meilleurs éléments et de grouper les autres en association de couture.

C'est ainsi que le premier groupe composé de 10 jeunes filles a été annexé au centre social de développement.Ne disposant pas de matériel et outil propres,elles se servaient de l'équipement du centre.Il va sans dire que cette initiative est louable mais le déroulement des activités handicapent lourdement l'efficacité du centre.Avec ces moyens de fortune le nombre de recrutées a cependant augmenté et a atteint le chiffre de 25.Malheuresement,il n'a pas lieu de l'augumenter,compte tenu des difficultés que connaît actuellement l'atelier de couture de Kiziguro.
A savoir:

a)le manque de locaux:ces 25 jeunes filles occupent les locaux réservés au C.S.D

b)les machines à coudre appartiennent aussi au dit centre

c)le manque de fond de roulement pour l'acquisition de biens d'équipement et de matériel technique suffisants

vec un appui et un suivi,cette association peut se transformer en coopérative,pouvant arriver à s'autofinancer.Cette coopérative servirait de moyens de sensibilisation pour mobiliser toutes jeunes de la Commune Murambi,de stabiliser les prix des vêtements de toute catégorie et encdrer éventuellement les jeunes filles non scolarisées fréquentant le C.S.D de Kiziguro.Mais pour y aboutir,Monsieur le Ministre il faudrait que cet atelier bénéficie d'une attention particulière du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

L'octroi du matériel technique en serait un tremplin pour la continuation des activités.

Les bessoins exprimés sont entre autres:

10 machines à coudres

5 fers à repasser

5 bassin pour la lessive

5 sceaux

5 tissus pour nappes(fond de roulement)

Esperant une suite favorable à notre requête,croyez, Monsieur le Ministre,à notre sincère et franche collaboration à l'émancipation de la femme rwandaise.

C.P.I à

-Monsieur Encadreur Régional de la Jeunesse et des Sports Byumba.

-Monsieur Encadreur Communal de la Jeunesse et des Sports Murambi.

Responsable du C.S.D Kiziguro

Nati Del Peso.

Nati Del Peso